

# Concept de protection sanitaire pour la gestion dans les salles de sport en lien avec la COVID-19

(Version du 13.09.2021)

## Situation actuelle

Ce concept de protection s'appuie sur le plan de protection pour les offres de promotion de l'enfance et de la jeunesse et d'animation socioculturelle enfance et jeunesse édité par l'AFAJ, le concept de protection pour les structures d'accueil collectif/crèches et les structures d'accueil parascolaire réalisé par KibeSuisse. Partout où il existe des réglementations cantonales et communales de protection, celles-ci seront également incluses et respectées. Le concept de protection spécifique à la salle de sport en question doit aussi être respecté.

## Participant·e·s des MidnightSports

Pour tous les événements MidnightSports, les jeunes jusqu'à 16 ans sont admis·e·s sans certificat dans les projets. Tous les participant·e·s dès 16 ans doivent présenter un certificat valide. Le certificat n'est valable qu'avec un document d'identité.

## Participant·e·s des OpenSunday

Les enfants âgé·e·s de 6 à 12 ans sont autorisé·e·s à participer aux événements OpenSunday sans restriction, sauf si la commune/ville, l'école ou le canton en a décidé autrement.

## Participant·e·s du MiniMove

Les enfants de la marche jusqu'à 5 ans sont autorisé·e·s à participer aux événements MiniMove sans restriction. Les parents et les personnes en charge des enfants doivent présenter un certificat valide. Le certificat n'est valable qu'avec un document d'identité.

## Symptômes de la maladie

Les participant·e·s et encadrant·e·s qui présentent des symptômes de la maladie doivent rester à la maison ou se faire tester avant leur participation aux activités de la Fondation IdéeSport. Si des symptômes de maladie sont détectés chez un·e participant·e, un·e coach ou un·e coordinateur·trice au cours des événements, ils doivent quitter le projet et se soumettre à un test. Si un·e participant·e ou un·e coach est testé·e positif·ve, le médecin cantonal décidera quelles personnes ayant été en contact avec la personne infectée doivent être mises en quarantaine.

## Règles d'hygiène

Les règles d'hygiène de l'OFSP actuellement en vigueur doivent être respectées :

Lavage régulier et complet des mains, pas de poignées de mains, pas de contact physique entre les encadrant·e·s et les participant·e·s et entre les encadrant·e·s eux-mêmes. Dans la mesure du possible, les participant·e·s devraient également respecter cette mesure. Les coaches sont tenu·e·s d'aérer régulièrement le hall, l'entrée et les vestiaires/WC. En outre, du désinfectant sera disposé à des endroits stratégiques (entrée, toilettes, stand de nourriture).

Des règles d'hygiène supplémentaires s'appliquent dans les situations suivantes :

- Avant et après l'utilisation des toilettes
- Après un contact avec une personne par les mains ou avec des objets
- Avant et après une pause pour manger ou boire
- Avant et après l'utilisation des masques et des gants

## **Vestiaires et toilettes**

Les directives suivantes s'appliquent quant à l'utilisation des toilettes et des vestiaires :

- Dans la mesure du possible, les toilettes ne peuvent être utilisées que par une seule personne à la fois
- Cinq personnes au maximum peuvent se trouver simultanément dans les vestiaires, ou une famille participant au MiniMove
- Les douches restent fermées durant toute la durée de l'évènement

Afin de mettre en œuvre ces mesures, des contrôles réguliers seront effectués et si l'infrastructure le permet, des installations supplémentaires seront prévues pour déposer des vêtements ou des sacs à dos.

## **Règles de distance**

La distance de 1.5 mètres pour les contacts interpersonnels est appliquée autant que possible, spécifiquement entre les adultes eux-mêmes et entre les adultes et les participant·e·s. Cependant, la Fondation IdéeSport ne peut pas toujours garantir le respect des règles de distance et des mesures de protection dans ses projets. C'est pourquoi des listes de toutes les personnes présentes sont tenues, et, si nécessaire, mises à disposition pour le traçage des contacts. Les règles de distance sont définies pour les zones suivantes et doivent être respectées au maximum :

- Deux personnes peuvent se trouver en même-temps dans la zone d'inscription. Les personnes qui attendent doivent faire la queue à une distance de 1.5 mètres. Des informations et des marquages appropriés seront mis en place si cela est envisageable.
- Une personne au maximum est autorisée au kiosque. Les personnes qui attendent doivent se tenir dans la file d'attente à une distance de 1,5 m.
- Les zones de détente du MidnightSports sont supervisées par les encadrant·e·s pour la distance minimale.
- Les parents qui accompagnent leurs enfants à l'OpenSunday doivent respecter entre eux les distances et doivent rester en-dehors de la salle de sport.

## **Listes de présences**

Afin de garantir le traçage des personnes, chaque projet tient des listes de présence pour tous les évènements, qu'il conserve pendant 14 jours. L'équipe du projet est responsable de récolter et de vérifier les informations nécessaires. Les listes sont conservées sous la forme d'un Guestbook par les chef·fe·s de projet. Les points suivants sont essentiels :

- Prénom / Nom
- Numéro de téléphone (\*) (\*\*)
- Code postal

(\*) : Si à l'OpenSunday un enfant ne peut pas fournir de numéro de téléphone (ni le sien, ni celui de ses parents), il ou elle peut utiliser le numéro d'un·e de ses ami·e·s (avec la note sur le guestbook de l'ami·e en question). Si possible, les coaches se renseignent ensuite sur le numéro de téléphone et le saisissent ensuite dans la fiche du participant.

(\*\*) : Dans les MidnightSports, tout·e·s les adolescent·e·s sont enregistré·e·s et contrôlé·e·s avec leur carte d'identité ou leur carte d'étudiant·e. En l'absence de carte d'identité, le numéro de téléphone est vérifié par une personne adulte. Si une personne ne peut pas fournir ni de carte d'identité, ni de numéro de téléphone, elle se verra refuser l'accès au projet.

## **Port du masque**

- Les encadrant·e·s du projet (juniorcoaches, seniorcoaches, chef·fe·s de projet, bénévoles, invité·e·s) doivent porter un masque durant tous les évènements.

- Pour tous les participant·e·s âgé·e·s de moins de 16 ans ou présentant un certificat valable, le port du masque n'est pas obligatoire.
- Le port du masque est volontaire pour les participant·e·s

### **Zone de l'événement**

Si l'événement se déroule à l'extérieur, les participant·e·s ne peuvent rester que dans les locaux de l'école.

### **Infrastructures et manutention**

Après chaque évènement, l'équipe de coaches est responsable de la désinfection du matériel utilisé et des infrastructures conformément aux règles d'hygiène, le concept de protection de la salle de sport concernée fait foi. Les mesures suivantes sont appliquées :

- Toutes les poignées de porte utilisées doivent être nettoyées
- Les vestiaires et les toilettes doivent être désinfectés après chaque évènement et laissés en bon état.
- Le matériel utilisé dans le cadre du projet doit être désinfecté après l'évènement.

### **Goûter OpenSunday / MiniMove**

Les mains sont soigneusement lavées avant de préparer les collations. Les coaches portent des gants lors de la préparation. IdéeSport donne aux coaches des masques et des gants. Les points suivants doivent être respectés :

- Les mesures d'hygiène liées à la préparation du goûter sont respectées
- Seule l'équipe est autorisée à distribuer de la nourriture et des boissons aux participant·e·s en portant des gants
- Si possible, les participant·e·s apportent leurs propres gourdes

### **Nombre maximum de participant·e·s**

Les enfants, les jeunes jusqu'à 16 ans et les personnes de plus de 16 ans avec un certificat valide peuvent participer au projet sans restriction et sans limite de participant·e·s.

### **Certificat obligatoire**

Tous les jeunes à partir de 16 ans et les participant·e·s adultes doivent présenter un certificat valide à l'entrée de la salle de sport. Les certificats suivants sont considérés comme valides :

- Entièrement vacciné·e
- Guéri·e
- Testé·e (test antigénique/test PCR)

Les encadrant·e·s dans la salle sont exempté·e·s de ce règlement. Les masques sont obligatoires pour toute l'équipe de la salle.

Les certificats seront vérifiés par l'équipe du projet sur place à l'aide de l'application "Covid Certificate Check". Afin de garantir l'identité de la personne concernée, un document d'identité doit être présenté avec un certificat valide.

### **Responsabilité du projet et concept de protection**

La personne en charge du projet est responsable du respect et de la mise en œuvre de ce concept de protection. En cas d'incompréhension ou pour du soutien, la Fondation dispose d'une liste de contact (voir la rubrique « Coordonnées »). Toutes les personnes impliquées doivent à tout moment respecter les règles établies dans le concept de protection d'IdéeSport. L'utilisation des installations sportives se fait sous la propre responsabilité de chacun·e.

## **Contrôle et communication**

Des contrôles peuvent être effectués. Il est donc important que les projets aient en permanence accès au concept de protection avec la liste de présence. En cas de problème sur place, la ou le chef-fe de projet informe le service de piquet d'IdéeSport.

La Fondation IdéeSport informe par courrier les chef-fe-s de projet sur le concept de protection. Le public est informé via le site Web de la Fondation IdéeSport et, en outre, via la newsletter/les réseaux sociaux.

## **Sports et utilisation du matériel**

Tous les engins de la salle de sport peuvent être utilisés dans le respect du concept de protection. Lorsqu'aucune distance minimale ou qu'une mesure d'hygiène ne peut être respectée, le matériel inapproprié n'est pas utilisé. Les sports de contact sont autorisés, mais nous recommandons de choisir d'autres alternatives. De plus, les sports avec un contact physique étroit, tels que la lutte, le football américain, le rugby, etc. sont évités.

## **Dispositions cantonales et communales supplémentaires pour le projet**

Ce concept sera adapté pour chaque projet/chaque canton selon les spécificités communales et cantonales, lorsque celles-ci sont plus précises que le concept de protection. Les éventuelles informations propres aux communes et aux cantons concernés doivent être ajoutés dans ce paragraphe. Le concept de protection spécifique à la salle de sport en question doit être respecté.

## **Coordonnées pour plus d'informations**

Pendant l'évènement, un service de piquet est mis à disposition des chef-fe-s de projet	Accès via l'application E-Mergency
Fondation IdéeSport : bureau romand	Email : <a href="mailto:romandie@ideesport.ch">romandie@ideesport.ch</a> Tél : 024 425 80 40